



Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) représentent les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics et des autorités étrangères. Ce sont des établissements publics à caractère administratif de l'Etat. Le réseau des chambres de commerce et d'industrie comprend aujourd'hui 150 établissements publics administratifs de l'État, administrés par 4 837 dirigeants d'entreprises élus par leurs pairs, pour cinq ans. CCI France, qui représente l'ensemble du réseau auprès des pouvoirs publics et assure son animation.

#### **Repères :**

La première convention liant la CCI France et la Fédération des Parcs a été signée en 2002.

#### **Thématiques:**

Economie

#### **Type de partenaire :**

Établissements publics

#### **Voir aussi :**

[Site internet](#) <sup>[1]</sup>

---

**Source URL:** <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/partenaires/assemblee-des-chambres-francaises-de-commerce-et-dindustrie-cci-france>

#### **Liens**

[1] <http://www.cci.fr>